

Pour mieux comprendre la nouvelle PAC

Les points essentiels



Une PAC plus verte

Il y a un véritable **changement de paradigme** dans la nouvelle PAC : jamais les impératifs environnementaux n'ont été autant pris en considération.



Les Etats membres seront désormais obligés d'obtenir des résultats environnementaux sous peine de **sanctions**

Les agriculteurs seront obligés de respecter un socle minimal renforcé de bonnes pratiques en matière environnementale, de bien-être animal et de sécurité alimentaire

De plus, ils sont incités à adopter des éco-régimes qui introduisent des pratiques encore plus ambitieuses que les règles minimales



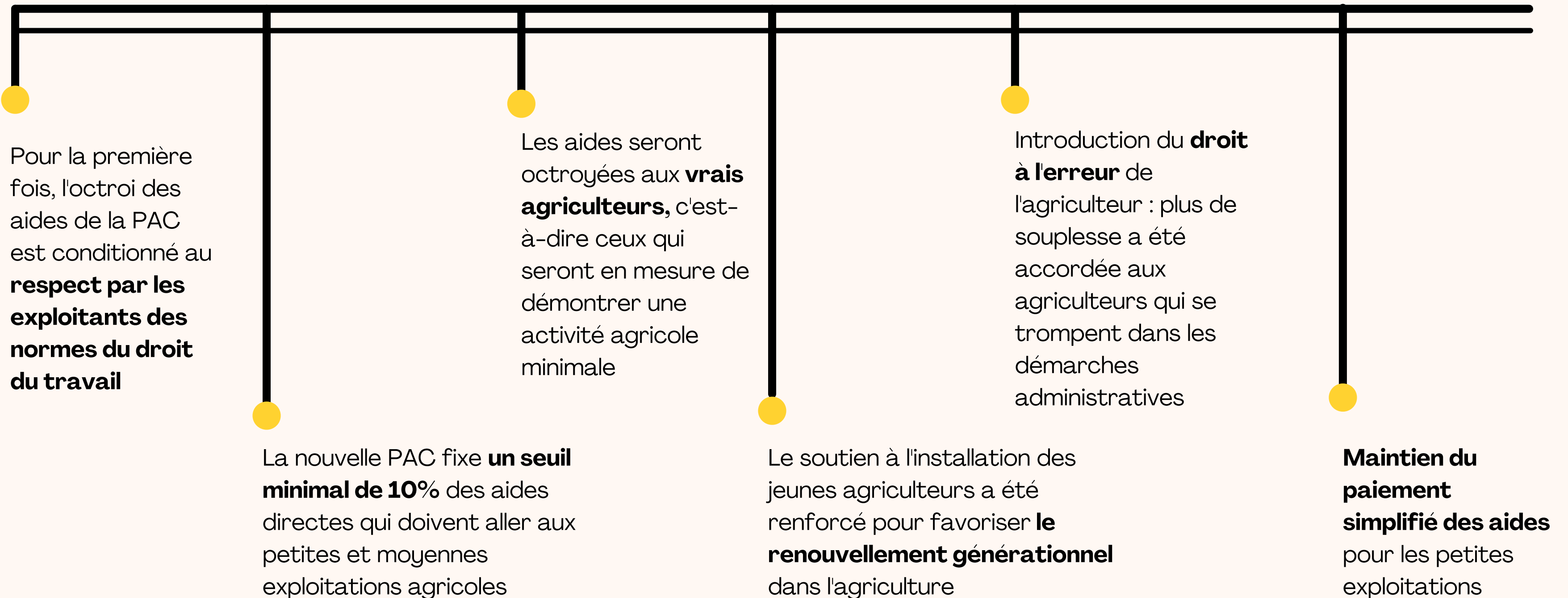
L'agriculture biologique fait l'objet d'une attention particulière dans cette nouvelle PAC

Le soutien aux zones avec des handicaps naturels est maintenu, c'est le cas par exemple des zones de montagne

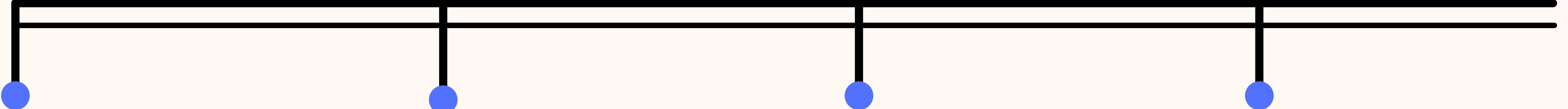
Un éco-régime, qu'est-ce c'est ?

Il s'agit d'une aide pour l'agriculteur qui est conditionnée à la mise en oeuvre par ce dernier de pratiques vertueuses, telles que la réduction de substances toxiques, la réduction des émissions ou encore la protection des sols.

Une PAC plus juste



Une PAC qui veille aux revenus des agriculteurs



La politique agricole commune reste **une priorité** de l'Union européenne. C'est ainsi que le budget de la PAC a été maintenu et demeure la **principale ligne de dépense du budget européen**. De plus, avec 62 milliards d'€ pour la période 2021-2027, **la France reste le premier bénéficiaire**.

Les aides spécifiques pour **les productions les plus vulnérables** ont été maintenues. De plus, un nouvel outil pour les secteurs en difficulté a été créé.

Des mesures importantes **pour la viticulture** ont été prises dans cette nouvelle PAC, en particulier pour **les produits de très haute qualité** (Bordeaux, Bourgogne, Champagne, etc.)

Des nouvelles mesures pour aider les agriculteurs à **faire face aux déséquilibres du marché**, comme par exemple une chute des prix, ont été introduites.